



La Règle de la Communion Saint Michaël encourage les membres de notre fraternité à pratiquer l'accompagnement fraternel. Elle stipule notamment que « nous nous confions à un(e) accompagnant(e) dont nous accueillons avec reconnaissance le conseil, la recommandation ou l'aide spirituels ».

Cette dimension de l'accompagnement revêt une grande importance au sein de la Communion. Elle constituait d'ailleurs une spécificité de la Confrérie Saint Michaël (*Evangelische Michaelsbruderschaft*) dès ses origines. On pourrait presque dire que l'appartenance à la Communion Saint Michaël se vit d'abord dans la relation que nous avons avec notre accompagnant. C'est là un aspect de notre vie communautaire qui ne doit devenir ni un fardeau, ni être pris à la légère.

L'accompagnant prie régulièrement pour celui ou celle qu'il accompagne. Il est à ses côtés sur le chemin de la foi et l'aide à mener une vie en Christ. Il s'engage à respecter le secret sur tout ce qui lui est confié. L'accompagnant ne doit pas s'imposer. Il interviendra toujours avec tact et humilité. Il est un accompagnant et non un maître. Il vit, comme celui qu'il accompagne, de la grâce. Sa mission ne consiste pas à juger l'autre ou à le changer, car ce qui est bon pour moi ne l'est pas forcément pour l'autre.

Notre Règle précise également qu'« une fois par an, éventuellement par écrit, nous rendons compte à notre accompagnant de notre cheminement ». Ce compte-rendu annuel est très précieux pour réfléchir au chemin que nous avons fait. Il permet de dégager les lignes de force dans notre évolution personnelle.

Voici maintenant quelques points que l'on peut aborder lors de cet examen de conscience :

- Quels sont mes sujets de reconnaissance ?
- Ma vie professionnelle
- Ma vie familiale
- Mes relations avec les autres membres de la Communion
- Mes relations avec mes amis, mes voisins...
- Quelle est l'importance que j'accorde à la prière, à la méditation de la Parole, au culte, aux exercices spirituels...
- Qu'ai-je fait pour les autres ? Pour mon Église ?
- Quels sont mes rapports avec les biens matériels ?

Dans l'exercice de cet accompagnement fraternel, nous nous souvenons que le Christ a envoyé ses disciples deux par deux. Nous cheminons comme les pèlerins d'Emmaüs. Le Christ est avec nous sur le chemin.